

Description du parcours de la randonnée autour de la Côte Sainte Catherine

Les notes (**carte X**) et (**photo X**) vous proposent des renvois vers la carte de la randonnée (**carte X**) ou les pages de commentaires illustrées de photos (**photo X**) disponibles sur notre site Internet. Les commentaires (**dangereux**) signalent des endroits particulièrement dangereux à traverser. Les temps cumulés indiqués ne tiennent pas compte des poses.

Départ : "rue Henri Rivière", au niveau de l'entrée du "cimetière du Mont Gargan" (carte 1).

- Prendre la rue Henri Rivière, direction "place Saint Paul" en longeant le "bâtiment Trident",
- Aux feux tricolores, traverser à droite et revenir tout de suite pour reprendre, sur quelques dizaines de mètres, la rue Henri Rivière,
- Sur la gauche, entrer dans le "jardin Saint Paul" (photo 1), prendre l'allée de gauche jusqu'à l'escalier, puis la descente en pente douce sur la gauche vers les immeubles,
- Prendre à gauche la "rue du Chemin neuf", quitter cette rue à la première rue à gauche et passer sous la voûte de la "résidence du Champ de Mars" pour déboucher sur "l'esplanade du Champ de Mars". Traverser l'esplanade (carte et photo 2), près de la fontaine, en direction de "l'Hôtel de Région".

0h12 – Hôtel de Région

- Devant l'Hôtel de Région (carte et photo 3), passer les voies SNCF et tourner à droite le long du "boulevard Gambetta" en direction du CHU.
- Arrivé devant l'entrée de la faculté de Médecine et de Pharmacie, traverser aux feux tricolores et pénétrer dans l'enceinte du CHU (carte 4) par le portillon. Traverser le CHU en longeant la Clairette et le SAMU 76 (photo 4).
- A la sortie du CHU, traverser le rond-point et passer sous la voie rapide, tourner à droite pour rentrer dans le "Stade Saint Exupéry".(carte 5) rejoindre la Halle Centrale.

0h32 – Stade Saint Exupéry

- Devant la Halle Centrale, traverser le ruisseau, prendre à gauche, contourner le terrain de sport, longer la caserne des pompiers, sortir du stade par le passage aménagé pour les piétons.
- En sortant du stade (photo 5), tourner à droite pour prendre la "rue des Petites Eaux du Robec".
- Après quelques dizaines de mètres, descendre sur la droite vers la "Source Des Jardains".
- Monter l'escalier immédiatement après la source et poursuivre la rue des Petites Eaux du Robec,
- Passer sous la voie SNCF et suivre la rivière (carte et photo 6) jusqu'au four à pain et le "moulin de la Pannevert"

0h 52 – Moulin de la Pannevert

- Au Moulin de la Pannevert (carte et photo 7), prendre à droite la "rue du Cat Rouge", passer derrière le four à pain, descendre la pelouse en direction du pont en bois, le franchir et prendre à droite l'allée qui longe la voie rapide,
- Au bout de cette allée, tourner à gauche, passer sous le pont et prendre immédiatement à gauche l'allée piétonne qui longe au sud la voie rapide,
- Prendre le premier chemin à droite et rejoindre les bords de la "rivière Aubette". Au bout de l'aire aménagée, franchir le pont après avoir monté l'escalier,
- A la sortie du pont, emprunter la pelouse sur la gauche et longer le cours de l'Aubette jusqu'à la "rue Saint Gilles", après avoir franchi la clôture proche de l'entrée de la "Maison des Sciences et des Techniques" (dit CHS) (carte et photo 8),
- Tourner à gauche par la rue Saint Gilles, puis à droite au croisement pour reprendre la "rue de Petites Eaux du Robec" (carte et photos 9 et 10),
- Arrivé au bout de la rue des Petites Eaux, tourner à droite dans la "rue Lucien Fromage", poursuivre jusqu'à la "Tour de Carville",

1h 20 – Tour de Carville

- A la tour de Carville (carte et photo 11), se diriger vers le "boulevard de la Paix" en longeant le terrain de boules,
- Traverser aux feux tricolores (**dangereux**) et rejoindre, en face, la "rue Richard Waddington" puis la "place Richard Waddington", emprunter sur la droite le "passage piétonnier Sainte Marguerite" jusqu'à la "route de Lyons", traverser celle-ci par le passage protégé pour piétons.

Option de parcours : A ce niveau, il est possible d'aller visiter le "Site Naturel de Repainville", d'y rencontrer des représentants de l'association de défense du site et même d'y pique-niquer. Nous contacter quelques temps avant à ce sujet.

- Se diriger vers le pont SNCF (carte et photo 12) par la route de Lyons puis, au panneau de ville "Saint Léger du Bourg Denis", prendre à droite la "Sente des Trésoriers" (130 mètres de dénivelée),
- Monter par le chemin de gauche puis, en face de la sortie du chemin et quelques mètres plus haut, entrer dans le parking à droite et emprunter, dans le coin haut, le sentier équipé de quelques marches qui débouche sur la "rue des Broches",
- Prendre à gauche la "rue des Broches" sur quelques dizaines de mètres pour trouver "l'impasse des trésoriers" et s'engager, en face, dans le "Sentier de Randonnée" vers le "bois Bagnères",
- Arrivé en haut du sentier, laisser le tracé de gauche pour suivre, en face, le cheminement naturel qui oblique légèrement sur la gauche, continuer, toujours à gauche, jusqu'à l'orée du bois,
- Prendre à droite le GR qui longe, sur sa droite, le bassin de retenue des eaux pluviales et qui pénètre à nouveau dans le bois Bagnères,
- Suivre le GR (marquage récent), sortir du bois face aux habitations de la "rue Gérard d'Ouille", puis le long de la "rue Maurice Maindron", jusqu'au panneau "STOP à 150 m",
- Quitter la rue Maurice Maindron et suivre le sentier du GR en bordure du bois jusqu'à la petite clairière,
- Quitter le GR et le bois Bagnères, prendre à gauche la "rue du Nid de Chien" puis, à droite, la "rue de la Plaine" sur une dizaine de mètres, tourner à gauche vers l'allée piétonne engazonnée.
- Suivre l'allée (qui longe la piscine en forme d'oursin) jusqu'à son extrémité, au rond-point routier, tourner à gauche par la rue des Hautes Haies,
- Aux feux tricolores, prendre à droite la "rue Jules Ferry", en continuité, suivre la rue "Paul Emile Victor" qui tourne légèrement sur la gauche jusqu'à son extrémité et tourner à droite dans la "rue Jules Verne" jusqu'à la route de Paris.
- Traverser aux feux tricolores et rejoindre la "basilique de Bonsecours" (carte 14).

2h00 – **Basique de Bonsecours**

- Arrivé au "monument Jeanne d'Arc" (carte et photo 15), emprunter l'espace engazonné à droite jusqu'à "l'ancien Casino" (carte et photo 17),
- Au Casino, poursuivre tout droit, jusqu'à la résidence "Horizon", tourner à droite et passer devant la résidence "Bellevue", tourner à gauche par la "rue des Belges" pour rejoindre la "route de Paris".
- A la jonction avec la route de Paris, tourner à gauche, passer devant la stèle "Jean Robic", s'engager à gauche, quelques mètres plus bas, sous le pont de l'ancien tramway et dans la "sente Panoramique de l'ancien Tramway" (carte 18), descendre la plate-forme de l'ancien tramway (photo 18) qui rejoint le sentier de randonnée (GR).
- En bas de la plate-forme (carte 19), traverser et descendre la rue du Général Leclerc (marquage du GR sur le trottoir de gauche) (**dangereux**), quelques dizaines de mètres plus loin, descendre sur la gauche l'escalier qui rejoint la "rue de Thuringe", après quelques dizaines de mètres, tourner à droite et monter la rampe de la "rue de la Paix" (photo 19) (marquage GR),
- Tourner à gauche dans la "rue de Verdun" et emprunter l'escalier métallique situé à droite, aux feux tricolores traverser la "route de Paris" et prendre, en face vers la gauche, le "chemin des Noyers" (marquage GR),
- Poursuivre le sentier de randonnée (GR) en prenant, sur la gauche, la "rue des Tilleuls" puis, à nouveau sur la gauche, la "sente des Tilleuls",
- Continuer de suivre le sentier de randonnée (GR), à flanc de coteau, jusqu'au "belvédère de la Côte Sainte Catherine".

2h40 – **Côte Sainte Catherine**

- Au Belvédère (carte et photo 20), descendre l'escalier "Enguerrand de Marigny" jusqu'au "cimetière du Mont Gargan".

3h00 – **Arrivée**

- Retour au point de départ de la randonnée.